

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

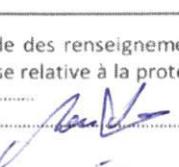
MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : <u>8639</u>	Société : <u>RAM</u>		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	<u>EL HALKROUH HY ABDELLAH</u>
Nom & Prénom : <u>EL HALKROUH HY ABDELLAH</u>			
Date de naissance : <u>08-01-1972</u>			
Adresse : <u>N 57 Rue Sijilmassa Bedredere</u>			
Casablanca			
Tél. : <u>0673721510</u>	Total des frais engagés : <u>799,50</u> Dhs		

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
	
Date de consultation :	<u>15 JAN 2022</u>
Nom et prénom du malade :	<u>El Halkrouh Abdellah</u>
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	<u>SICCA COLITIS</u>
Age: <u>49</u>	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 28-10-1-2022



Docteur. EL HAMMOUYI Abdelaziz
MEDECINE GENERALE



الدكتور عبد العزيز الجموي
الطب العام

الدار البيضاء، في: 115 JAN 2022 Casablanca, le:

115 JAN 2022

..... ر. البيضاء، في
P. HAZKARI Abd. 11

79.7°

1988-1991

55x10
D. C. W. S. V.

$$= 269.5 \text{ Joules}$$

by Maelys

5/ 1945
607 Tappan Bay
Kenosha

Dr EL HAMMOUDI Abdelaziz
Rés. Pal Rose "B"
2ème Etage Angle Abdet Premier
et Bd Abd. Védrine 1000
Tunisie

ساحة آل ياسير فالروز - بـ الرقم 5 الطابق الثاني شارع محمد الخامس - الدار البيضاء الهاتف: 05 22 24 55 55
Place El Yassir VALROSE "B" N°5, 2^{ème} Étage Bd. Med V - Casa - Tél.: 05 22 24 55 55

Docteur. EL HAMMOUYI Abdelaziz
MEDECINE GENERALE



الدكتور عبد العزيز الحموي
الطب العام

15 JAN 2022
Casablanca, le الدار البيضاء، في:

RH Hammouyi Abdellaziz

PGL(Nesopharynx)

LABORATOIRE 2 MARS
d'Analyses Médicales
Dr. M.L BENCHEKROUN
Spécialiste en Biologie Médicale
102, Av 2 Mars Casa Tél: 0522 863 054 Fax: 0522 864 844

Dr. EL HAMMOUYI Abdelaziz
Rés. Val Rose "B"
2ème Etage Appartement 11 - 1er étage
et Bd. Med V - Casa

ساحة إل ياسير فالروز - بـ الرقـم 5 الطـابق الثـانـي شـارع مـحمد الـخامـس - الدـار الـبيـضاـء الـهـاتـف: 05 22 24 55 55
Place El Yassir VALROSE "B" N°5, 2^{ème} Étage Bd. Med V - Casa - Tél.: 05 22 24 55 55



مختبر 2 مارس للتحليلات الطبية

LABORATOIRE 2 MARS D'ANALYSES MEDICALES

LABO 2 MARS

DR. BENCHEKROUN MHAMMED LOUTFI
Ancien Docteur Biologiste
au CHU Ibn Rochd - Casablanca

د. بنشرعون محمد لطفي
دكتور إحياني سابق
بالمراكز الإستشفائية الجامعية ابن رشد بالدار البيضاء

Prélèvement du: 16/01/2022 17:25
Edition du : 18/01/2022
CIN : e435072

Mr ELHALKAOUI Moulay Abdellah
Dossier N° : 160122-202
Date de Naissance : 08/01/1972



Page : 1/1

BIOLOGIE MOLECULAIRE

Valeurs Usuelles

Antériorité

DIAGNOSTIC SARS-COV-2 (COVID19) PAR TECHNIQUE RT-PCR

Nature du prélèvement : Ecouvillon Nasopharyngé

Résultat : Résultat Positif:Présence d'ARN de SARS -CoV-2

(SaCycler 96(RT-PCR),Kit Sacace Real Time PCR Kit
for detection of SARS-CoV (COVID-19)

La sensibilité des test RT-PCR utilisés pour le SARS-COV 2 varie selon le type de prélèvement et la période à laquelle celui-ci est effectué au cours de la maladie. Un résultat négatif doit être interprété avec prudence et en présence de symptômes évocateurs, une infection à Covid-19 ne peut être totalement exclue.

En plus de la PCR,un test sérologique est toujours souhaitable.

Le prélèvement nasopharyngé peut également être réalisé à domicile selon les normes d'hygiène en vigueur.veuillez contacter le :+212 522 864 844 / +212 771 090 961 .

CT (Cycle Threshold) : 17,01
(Gène RdRp)

LABORATOIRE 2 MARS
Dr. M.L BENCHEKROUN
Spécialiste en Biologie Médicale
102, Av 2 Mars Casablanca Tél: 0522 865 054 Fax: 0522 864 844

Horaire d'ouverture : Toute la semaine 7j/7 de 7h30 à 19h30

102, Av 2 mars Quartier des Hôpitaux (en face de KFC) Casablanca

Tél: +212 522 865 054 - Fax : +212 522 864 844 - Urgences : +212 771 090 961 - Email : laboanalyses2mars@gmail.com
SNCC : 1088282 - TP : 36339707 - INPE : 093062271 - ICE : 002117477000018

LABORATOIRE 2 MARS D'ANALYSES MEDICALES

Dr. BENCHEKROUN MHAMMED LOUTFI

Spécialiste en biologie médicale

102, Av 2 Mars quartier des Hôpitaux (en face de KFC)

Tél : 0522 865 054 - Fax: 0522 864 844 - E-mail: laboanalyses2mars@gmail.com

TP : 36339707 - ICE : 002 117477000018 - INPE : 093062271 - IF : 26070433 - CNSS : 1088383

RIB:021780000019002708996357

Facture

CASABLANCA , le 18/01/2022

N° facture : 22-00944

Édité le : 18/01/2022

Patient : Mr ELHALKAOUI Moulay Abdellah
Date prélèvement 16/01/2022 17:2!

Analyses	Nombre B	Montant
BIOLOGIE MOLECULAIRE(RT-PCR-COVID-19)	288	385,92
Total B	288	385,92
APB	1,0	15,00
Total		400,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Quatre cent dirhams***

